

## DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2011

Qu'il s'agisse de votre analyse du contexte macro-économique et des principales variables retenues pour la construction de votre budget 2011, je constate encore cette année votre vision plutôt pessimiste de la gestion publique de notre commune.

Nous voici à l'examen du 3<sup>o</sup> budget de votre mandat, et les termes utilisés pour décrire notre environnement ne varient pas ; souvenez-vous en 2009 : une conjoncture internationale « catastrophique », « déprimée », « une crise gigantesque » pour « l'impossible budget » !. En 2010 : un contexte international « préoccupant » et la « vigilance s'impose »...

Ces termes sont décalés du très bon potentiel fiscal de notre commune --je veux évoquer ici l'effet-base favorable et récurrent de notre fiscalité locale et un endettement financier raisonnable-- et des effets d'aubaine qui vous ont profité (le fond compensatoire de la TVA pour 400 ke en 2009 et la vente d'un terrain pour 900 ke). Au total, et malgré un emballement de nos charges de fonctionnement (j'y reviendrai...), le niveau croissant de notre « épargne brute » vous a permis d'autofinancer en majorité votre plan d'investissements, nous laissant ainsi des marges de manœuvre pour un financement futur par l'endettement bancaire.

C'est ce même sentiment pessimiste qui vous a conduit à choisir l'orthodoxie financière par l'annonce du désendettement bancaire prioritaire, que je dénonçais en raison du contexte de taux d'intérêts historiquement bas. En réalité, la dette n'aurait été réduite que de 200 ke sur 2 ans (!) puisque vous aviez budgété en 2010 un nouvel emprunt de 600 ke, annulé en dernière minute pour cause de retard pris dans l'exécution de votre programme d'investissements.

Et voilà qu'en 2011, je retrouve ce même excès de pessimisme dans votre présentation budgétaire : « une reprise timide », « des performances médiocres », « une dégradation des conditions de vie », « les plus vives incertitudes », « la plus grande prudence s'impose »...

La réforme de la fiscalité des entreprises devient même la cause de l'enlisement de votre projet de rattachement de SJI à l'Interco Cestas/Canéjan !. Un argument d'aubaine, à mon sens, qui n'avait que pour but de vous dispenser depuis 2 ans d'un débat en Conseil Municipal sur les synergies économiques et sociales réelles de cette construction administrative !... pour finalement vous faire déposséder de ce dossier majeur pour les Illacais.

### Venons-en au contexte économique international et national en ce début 2011 :

Il n'est que le résultat d'un profond mouvement structurel, qui se traduit par le délitement des classes moyennes dans les pays riches (c'est 80 % de la population active). Nous vivons une nouvelle révolution industrielle en cours depuis la fin des années 1990's (nouvelles technologies, internet, énergies renouvelables,...) qui engendre l'apparition d'une classe moyenne dans les pays émergents (Chine, Inde, Brésil et maintenant l'Afrique) appuyée par la mondialisation des échanges commerciaux. L'augmentation des prix alimentaires et de l'énergie, et en même temps la baisse des prix des produits manufacturés, ne sont que la conséquence de ce mouvement qui va durer plusieurs décennies, caractérisé par de la destruction créatrice économique et sociale. Bref, le chagrin des classes moyennes en France est une tendance longue même si d'un point de vue macro-économique, le pouvoir d'achat continue d'augmenter de 1 à 2 %/an. A votre vision pessimiste et de repli (vous employez d'ailleurs le terme de « menace »), je préfère une approche offensive d'adaptation qui induit de faire des choix stratégiques nationaux et encore plus européens, en matière d'innovation technique, de R&D et de formation à de nouveaux métiers pour le retour d'une croissance créatrice d'emplois. Au-delà des indices macro-économiques de l'Insee que vous avez présentés, j'observe surtout de nombreux bilans de PME avec des situations de trésorerie améliorées et qui recrutent à nouveau...

## Quelques commentaires sur les réalisations du budget 2010 et sur vos priorités en 2011 :

Permettez-moi de lier les deux sujets car je vois dans les conséquences financières de vos actions prises en 2010, les effets probables de vos orientations budgétaires arrêtées pour 2011.

En présentant deux tableaux historiques (page 5 et 6) sur l'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement, vous nourrissez ma thèse sur la situation saine de nos finances locales à votre arrivée fin 2008. Notre commune a bénéficié d'un effet-base favorable de sa fiscalité locale en moyenne de + 400 ke/an depuis 2002, soit une croissance de recettes d'impôts locaux de 3,3 Me sur les 8 dernières années. On retrouve là tout le dynamisme de la collecte de TP, résultat du développement de zones d'activités économiques.

Par contre, vous assénez que les dépenses de fonctionnement, et en particulier les charges de personnel, sont maîtrisées sous votre gestion. Malheureusement, c'est faux !. L'indicateur qui permet de le prouver, ce n'est pas tant celui du ratio des charges de personnel ramené au total des dépenses de fonctionnement, mais plutôt celui de l'effet-base annuel en volume ramené à l'évolution annuelle des charges de personnel. On observe alors entre 2009 et 2010, que l'effet-base sur la collecte des impôts locaux (à taux constants) a représenté +372 ke par-rapport à une variation des charges de personnel de +402 ke. Autrement dit, et pour la première fois depuis 2002, l'augmentation du volume d'impôts collectés ne sert plus à autofinancer les investissements et à rembourser l'annuité de la dette en capital. Elle ne couvre même plus nos charges financières de 2010 (-224 ke).

Depuis 2010, vous détruisez de la valeur fiscale pour couvrir la seule évolution des charges de personnel !.

Je suis donc très inquiet de lire que « vous porterez une attention particulière en 2011 à la maîtrise de l'évolution des dépenses de fonctionnement, par une revue des besoins » d'autant que, quelques lignes plus loin, vous annoncez la poursuite de recrutements significatifs !. On se demande bien où vous allez trouver des économies suffisantes pour à la fois compenser le surcoût attendu des charges de personnel et l'annulation de l'effet-base 2011 issu de la réforme de la TP !.

Car c'est l'élément majeur de votre budget, vous devez faire avec un manque à gagner de 500 ke sous l'effet de cette réforme, ce qui représente une année d'effet-base en recette d'impôts.

Comme vous j'en conviens, cette réforme a d'abord été pensée pour alléger les charges fiscales qui pèsent sur l'outil de production des entreprises, sans trop se soucier de ce que cela induit pour les collectivités territoriales. On se rappelle la désormais célèbre colère d'Alain Juppé : « on se fout du monde » !.

Néanmoins, je comprends encore mal aujourd'hui votre retard à nous présenter votre budget 2011 pour, l'ose dire, seulement 500 ke de moins en recettes ! ; sauf à penser que vous ne parvenez pas à prendre les bonnes décisions d'arbitrage, à savoir :

- 1/réduire d'autant les dépenses de fonctionnement pour conserver le même niveau d'épargne brute,
- 2/augmenter les taux d'impôts locaux (recettes de fonctionnement),
- 3/limiter les investissements de l'année (dépenses d'investissements),
- 4/accroître le recours à l'emprunt bancaire (recettes d'investissements).

En ce qui concerne votre programme d'investissements en 2010, je me souviens d'abord de votre discours de propagande dans la revue municipale annonçant 5,6 Me de dépenses, qualifiant un projet ambitieux... mais loin de la réalité des seules dépenses d'équipement de 3 Me inscrit au BP 2010 + 1,6 Me de dépenses d'entretien. Finalement votre Programme a été exécuté à 3 Me, soit un niveau proche de celui de 2009.

Et pour tout dire, tant mieux pour l'équilibre général de nos finances car notre commune ne peut durablement financer plus de 3,5 Me d'investissement/an en regard de notre niveau « d'épargne nette » (c'est-à-dire après remboursement de l'annuité d'emprunt en capital). Au delà, nous ne pouvons échapper durablement à un « mix » de recettes nouvelles : le recours plus fort à l'emprunt

bancaire en même temps qu'une augmentation des taux d'impôts locaux. Voir les exemples des années 2006 et 2007...

Avec un programme à 3 Me, vous avez pu éviter le recours à un emprunt de 600 ke car dans le même temps vous avez bénéficié de la rentrée du 2° paiement de 450 ke sur la cession du terrain des cantines.

En budgétant 4 Me d'investissements en 2011 avec 500 ke en moins de recettes de fonctionnement, vous êtes cette fois confronté à un difficile exercice « d'équilibriste » : pour conserver la stabilisation des taux d'impôt des ménages, tout en refusant de réduire vos dépenses de fonctionnement, il ne vous reste que le levier de l'emprunt bancaire à un haut niveau (maxi 2 Me). Nous pouvons le supporter sur cet exercice, mais gardons-nous d'aller au delà ! (voir l'exemple de Martignas). Je vous suggère d'ailleurs de limiter les investissements à 3 Me cette année pour conserver des marges de manœuvre financières en 2012...

Sur le contenu de vos investissements, je comprends là-aussi que nous ne puissions compter sur Martignas pour co-financer dès 2011 le projet de déchetterie dédié à ces deux communes ; dans son budget 2011, Martignas n'avait pas d'autres choix que de reconstituer son « épargne brute », affectée d'abord au désendettement bancaire, l'obligeant donc à un gel provisoire de ses investissements structurants.

Je soutiens vos propositions de création de nouvelles pistes cyclables et le démarrage du projet d'étude de la rénovation du centre-bourg. Pourvu que le Conseiller Général de notre canton parvienne dans ce laps de temps de 3 ans à dévier du centre-bourg le trafic automobile qui empêche toute respiration durable en matière d'urbanisme !

Pour conclure, et « dans la mise en perspective des années suivantes » (c'est votre expression), nous devons penser à la pérennité de nos recettes de fonctionnement, post-réforme TP ; cela va induire une fiscalité locale reposant davantage sur les ménages. Sans augmenter les taux des taxes foncières et d'habitation, un moyen consisterait à accueillir de nouveaux habitants pour accroître l'effet-base en volume. Ce qui implique une politique de construction de nouveaux logements dans la durée. Je ne peux que regretter votre méthode qui consiste à avancer masqué sur ce sujet, notamment sur un autre Projet de construction de 300 logements dans la zone de la future ZAC, après l'adoption du PLU, probablement entre 2013 et 2015 ! ; sur le plan financier, c'est une solution opportune...